



ACD

FICHE DE SYNTHÈSE Maintien de salaire manuel



■ Document mis à jour le 13 mai 2026

Le **maintien de salaire** permet à un salarié de conserver tout ou partie de sa rémunération en cas d'absence. Lorsqu'un **maintien de salaire** appliqué dans une entreprise présente des conditions plus favorables que les règles de calcul et de durée d'indemnisation légales ou conventionnelles, il peut être renseigné manuellement.

■ SOMMAIRE

PARAMÉTRAGE DU MAINTIEN DE SALAIRE.....	3
Cumuls des maintiens.....	4
Maintien de salaire manuel.....	5
- Création.....	6
- Maintien de salaire.....	6
- Subrogation.....	14
- PMSS proratisé.....	16
- Garantie sur le net.....	16
- Récapitulatif.....	18

FICHE DE SYNTHÈSE

MAINTIEN DE SALAIRE MANUEL

PARAMÉTRAGE DU MAINTIEN DE SALAIRE

Aller dans le menu **Variables - Arrêt de travail - Maintien de salaire** :

The screenshot shows the i-Paie software interface. At the top, there is a search bar with '1720 - LA TOURANGEL' and the text 'Période en cours Janvier 2026'. Below this is a navigation bar with various icons for payroll management. The 'Variables de paie' menu is open, showing options like 'Ajouter un évènement', 'Avances et saisies', 'Arrêt de travail', etc. The 'Arrêt de travail' option is selected, and a sub-menu is visible with 'Maintien de salaire' highlighted. Below the menu, there is a table with columns: Statut, Matricule, Salarié, Libelle de l'emploi, Service, Planning, Heures, and Variables. The table contains two rows of data:

Statut	Matricule	Salarié	Libelle de l'emploi	Service	Planning	Heures	Variables
🔴 ▶	01	DOUCE Marie Lou	Comptable		✓		
🔴 ▶	02	DASTE Vincent	Commercial		✓		

Puis, sélectionner le salarié concerné par le maintien.

The screenshot shows a dialog box titled 'Maintien de salaire'. It has a search field for 'Salarié (contrat) :'. Below the search field, there is a list of results:

- 159753 DOUCE Marie Lou - Comptable
- 753695 DASTE Vincent - Commercial

A 'Fermer' button is visible in the top right corner of the dialog box.

FICHE DE SYNTHÈSE

MAINTIEN DE SALAIRE MANUEL

La fenêtre suivante apparaît :

Maintien de salaire

Salarié (contrat) : 159753 DOUCE Marie Lou - Comptable

IDCC : 9999 - Absence de C.C./ Durée des congés payés : code du travail, art.L.3141-3 à L.3141-20/ Durée du préavis : code du travail, art. L.1237-1 à L.1237-5

Catégorie :

Ancienneté dans la branche : Ancienneté dans l'entreprise :

Maintiens manuels

+ Ajouter un maintien manuel

Période ↓	Date début	Date fin
Il n y a aucun maintien manuel sur ce contrat pour cette période		

Cumuls des maintiens

Total jours maintenus sur les 12 derniers mois : 20 jours ⓘ

+ Ajouter un cumul

Cliquer sur **Ajouter un cumul.**

Date début de maintien ↓	Date fin	Nombre de jours maintenus	Taux du maintien (%)	Cumul
11/08/2025	17/08/2025	7	0	20
01/07/2025	13/07/2025	13	0	13

Fermer

Cumuls des maintiens

La partie inférieure de la fenêtre affiche les précédents **maintiens de salaire** et précise le total des jours maintenus sur les **12** derniers mois.

La saisie peut se réaliser soit avec une **date de début** et une **date de fin**, soit avec une **date de début** et un **nombre de jours** à renseigner.

Cumul des maintiens

Date de début du maintien* : 17/12/2025 ⓘ

Saisie date Saisie jours

Date de fin du maintien : 18/12/2025 ⓘ Nombre de jours : 2

Taux du maintien (%) : 100

Enregistrer Annuler

FICHE DE SYNTHÈSE



MAINTIEN DE SALAIRE MANUEL

Une fois le cumul renseigné, celui-ci apparaît dans le tableau. Il peut être modifié ou supprimé.

Cumuls des maintiens

Total jours maintenus sur les 12 derniers mois : 22 jours ⓘ

+ Ajouter un cumul

Date début de maintien ↓	Date fin	Nombre de jours maintenus	Taux du maintien (%)	Cumul	
17/12/2025	18/12/2025	2	100	22	 
11/08/2025	17/08/2025	7	0	20	
01/07/2025	13/07/2025	13	0	13	

■ Maintien de salaire manuel

La partie supérieure de la fenêtre présente les **maintiens de salaire manuels** paramétrés sur la période en cours.

Maintien de salaire ✕

Salarié (contrat) : 159753 DOUCE Marie Lou - Comptable ▼

IDCC : 9999 - Absence de C.C./ Durée des congés payés : code du travail, art.L.3141-3 à L.3141-20/ Durée du préavis : code du travail, art. L.1237-1 à L.1237-5

Catégorie :

Ancienneté dans la branche : Ancienneté dans l'entreprise :

Maintiens manuels

+ Ajouter un maintien manuel

----- Cliquer sur **Ajouter un maintien manuel.**

Période ↓	Date début	Date fin
Il n y a aucun maintien manuel sur ce contrat pour cette période		

FICHE DE SYNTHÈSE

MAINTIEN DE SALAIRE MANUEL

Le paramétrage du **maintien de salaire manuel** se décompose en **6** étapes afin de structurer le processus depuis la création jusqu'au récapitulatif.

□ Création

Indiquer les **dates de début** et de **fin** du maintien :

Ajout d'un maintien de salaire

Création > Maintien de salaire > Subrogation > PMSS Proratisé > Garantie sur le net > Récapitulatif

Salarié (contrat) : DOUCE Marie Lou - Contrat 1

Période du bulletin* : 01/2026

Date de début du maintien : 12/01/2026 Date de fin du maintien : 18/01/2026

□ Maintien de salaire

Pour calculer les indemnités, qui en complément des **IJ**, permettent de percevoir un pourcentage de la rémunération brute, trois méthodes sont proposées :

- Le calcul en heure
- Le calcul en jour
- La saisie d'un montant

Pour un calcul en **Heure**, renseigner le **Taux** à appliquer ainsi que le **Nombre d'heures maintenues**.

Dans le cas où le **Taux de maintien** évolue au cours de l'arrêt, renseigner également les valeurs relatives au **Taux 2**.

Ajout d'un maintien de salaire

Création > **Maintien de salaire** > Subrogation > PMSS Proratisé > Garantie sur le net > Récapitulatif

Maintien du 12/01/2026 au 18/01/2026

Taux 1

Calcul heure Calcul jour Montant

Taux de maintien (%) : 100 Libellé bulletin : Maintien maladie

Nombre d'heures maintenues : 28

H.S. structurelles maintenues T1 :

Taux 2

Calcul heure Calcul jour Montant

Libellé bulletin : Maintien maladie

IJ Brutes

Saisir les **heures supplémentaires structurelles** de tranche **1** le cas échéant.

FICHE DE SYNTHÈSE

MAINTIEN DE SALAIRE MANUEL

Calcul en Heure - Exemple d'un salarié sans Heures supplémentaires structurelles.

Un salarié travaillant **35** heures par semaine, avec une rémunération brute mensuelle de **2 000 €**, est en arrêt maladie du **12/01/2026** au **18/01/2026**, soit **7** jours calendaires. Le **maintien de salaire** est assuré à **100 %**, avec application d'un jour de carence.

Ajout d'un maintien de salaire

Création > **Maintien de salaire** > Subrogation > PMSS Proratisé > Garantie sur le net > Récapitulatif

Maintien du 12/01/2026 au 18/01/2026

Taux 1

Calcul heure Calcul jour Montant

Taux de maintien (%): Libellé bulletin:

Nombre d'heures maintenues:

H.S. structurelles maintenues T1:

Calcul du maintien à partir du taux horaire : $2000 / 154 \times 28 \times 100 \% = 363,64$

BULLETIN DE PAIE							
01/01/2026 au 31/01/2026							
EMPLOYEUR		DOSSIER/SALAIRE		EMPLOI			
LA TOURANGEL		1720 / 02		Commercial			
Allée des roses		N° SECURITE SOCIALE		QUALIFICATION-COEFFICIENT			
13400 AUBAGNE		1750413					
Siret / Ape : 25814736200002		Date d'entrée : 01/01/2026		sortie : ancienneté : 01/01/2026			
CONVENTION COLLECTIVE		SALAIRE					
9999 - Absence de C.C./Durée des congés payés : code du travail, art.L.3141-3 à L.3141-29/ Durée du préavis : code du travail, art. L.1231-1 à L.1231-5		DATE Vinvent					
		52 Allée des Pommiers					
		37000 TOURS					
Cotisations et contributions sociales			Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur	
						Taux	Montant
Salaire de base			151,67	13,1865	2 000,00		
Maladie du 12/01/2026 au 18/01/2026			-35,00	12,0870	-454,55		
Maintien maladie			28,00		363,64		
TOTAL BRUT ET CALCUL PLAFOND					1 909,09		

FICHE DE SYNTHÈSE

MAINTIEN DE SALAIRE MANUEL

Calcul en Heure - Exemple d'un salarié avec Heures supplémentaires structurelles.

Un salarié travaillant **39** heures par semaine, avec une rémunération brute mensuelle de **2 258,65 €**, est en arrêt maladie du **12/01/2026** au **18/01/2026**, soit **7** jours calendaires. Le maintien de salaire est fixé à **90 %**, sans application de jour de carence.

Ajout d'un maintien de salaire

Création > **Maintien de salaire** > Subrogation > PMSS Proratisé > Garantie sur le net > Récapitulatif

Maintien du 12/01/2026 au 18/01/2026

Taux 1

Calcul heure Calcul jour Montant

Taux de maintien (%): Libellé bulletin:

Nombre d'heures maintenues:

H.S. structurelles maintenues T1:

Calcul du maintien à partir du taux horaire : $(456,16 + 65,13) \times 90 \% = 469,16$

BULLETIN DE PAIE				
01/01/2026 au 31/01/2026				
EMPLOYEUR		DOSSIER/SALAIRE		EMPLOI
LA TOURANGEL		1720 / 01		Comptable
Allée des roses		N° SECURITE SOCIALE		QUALIFICATION-COEFFICIENT
13400 AUBAGNE		2000113		
Siret / Ape : 25814736200002		Date d'entrée	01/01/2026	sortie ancienneté 01/01/2026
SALAIRE				
DOUCE Marie Lou				
8 allée des Champs				
37000 TOURS				
CONVENTION COLLECTIVE				
0000 - Absence de C.C./Durée des congés payés : code du travail, art.L.3141-3 à L.3141-20				
Durée du préavis : code du travail, art. L.1231-1 à L.1231-5				
Cotisations et contributions sociales		Base	Taux salarial	Part salarié
				Part employeur
				Taux
				Montant
Salaire de base		151,87	13,1805	2 000,00
H.S. structurelles à 25%		17,33	10,4831	286,65
Maladie du 12/01/2026 au 18/01/2026		-35,00	13,0331	-456,16
Maladie H.S. struct. 2,5%		-4,00	10,2814	-65,13
Maintien maladie		39,00		469,16
TOTAL BRUT ET CALCUL PLAFOND				2 233,52

FICHE DE SYNTHÈSE

MAINTIEN DE SALAIRE MANUEL

Lorsque le **maintien de salaire** est calculé en **Jour**, saisir le **taux** à appliquer ainsi que le **Nombre de jours maintenus** :

Ajout d'un maintien de salaire ×

Création > **Maintien de salaire** > Subrogation > PMSS Proratisé > Garantie sur le net > Récapitulatif

Maintien du 12/01/2026 au 18/01/2026

Taux 1 🗑️

Calcul heure Calcul jour Montant

Taux de maintien (%) : 100 Libellé bulletin : Maintien maladie

Nombre de jours maintenus : 4

Calcul en Jour - Exemple d'un salarié sans Heures supplémentaires structurelles.

Un salarié travaillant **35** heures par semaine, avec une rémunération brute mensuelle de **2 000 €**, est en arrêt maladie du **12/01/2026** au **18/01/2026**, soit **5** jours ouvrés. Le maintien de salaire est de **100 %**, avec application d'un jour de carence.

BULLETIN DE PAIE					
01/01/2026 au 31/01/2026					
EMPLOYEUR		DOSSIER/SALAIRE		EMPLOI	
LA TOURANGEL Allée des roses 13400 AUBAGNE Siret / Ape : 25814736200002		1720 / 02		Commercial	
CONVENTION COLLECTIVE		N° SECURITE SOCIALE		QUALIFICATION-COEFFICIENT	
9900 - Absence de C.C./Durées des congés payés : code du travail, art.L.3141-3 à L.3141-20/ Durée du préavis : code du travail, art. L.1231-1 à L.1231-5		1750413			
		Date d'entrée : 01/01/2026		sortie : ancienneté : 01/01/2026	
SALAIRE					
DA STEVinvent 52 Allée des Pommiers 37000 TOURS					
Cotisations et contributions sociales		Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur
				Taux	Montant
Salaires de base		151,67	13,1855		2 000,00
Maladie du 12/01/2026 au 18/01/2026		-35,00	12,9870		-454,55
Maintien maladie		4,00	92,2000		369,16
TOTAL BRUT ET CALCUL PLAFOND					1 914,61

Calcul du maintien à partir du prix jour :
 $92,29 \times 4 = 369,16$

FICHE DE SYNTHÈSE

MAINTIEN DE SALAIRE MANUEL

Calcul en Jour - Exemple d'un salarié avec Heures supplémentaires structurelles.

Un salarié travaillant **39** heures par semaine, percevant un salaire brut de **2 258,65 €**, est en arrêt maladie du **12/01/2026** au **18/01/2026** inclus, soit une durée de **7** jours calendaires. Le maintien de salaire est assuré à hauteur de **90 %**, sans application de délai de carence.

Ajout d'un maintien de salaire

Création > **Maintien de salaire** > Subrogation > PMSS Proratisé > Garantie sur le net > Récapitulatif

Maintien du 12/01/2026 au 18/01/2026

Taux 1

Calcul heure Calcul jour Montant

Taux de maintien (%) : Libellé bulletin :

Nombre de jours maintenus :

Calcul du maintien à partir du prix jour : $92,29 \times 90 \% \times 5 = 415,31$

BULLETIN DE PAIE					
01/01/2026 au 31/01/2026					
EMPLOYEUR		DOSSIER/SALAIRE		EMPLOI	
LA TOURANGEL		1720 / 01		Comptable	
Allée des roses		N° SECURITE SOCIALE		QUALIFICATION-COEFFICIENT	
13400 AUBAGNE		2000113			
Siret / Ape : 25814738200002		Date d'entrée 01/01/2026		sortie ancienneté 01/01/2026	
CONVENTION COLLECTIVE					
2020 - Absence de C. C. / Durées des congés payés - cadre du travail, art. L. 3141-3 à L. 3141-20 / Durées du travail - cadre du travail, art. L. 1231-1 à L. 1231-5					
SALAIRE					
DOUCE Marie Lou					
8 allée des Champs					
37000 TOURS					
Cotisations et contributions sociales		Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur
				Taux	Montant
Salaire de base		151,67	13,1865		2 000,00
H.S. structurelles à 25%		17,33	10,4831		285,65
Maladie du 12/01/2026 au 18/01/2026		-35,00	13,0331		-456,16
Maladie H.S. struct. 25%		-4,00	10,2814		-65,13
Maintien maladie		5,00	83,0010		415,31
TOTAL BRUT ET CALCUL PLAFOND					2 179,67

FICHE DE SYNTHÈSE

MAINTIEN DE SALAIRE MANUEL

Dans le cas où l'option **Montant** est sélectionnée, aucun calcul automatique n'est effectué. Saisir directement le montant du **maintien de salaire** souhaité, celui-ci sera reporté automatiquement sur le bulletin.

Ajout d'un maintien de salaire

Création > **Maintien de salaire** > Subrogation > PMSS Proratisé > Garantie sur le net > Récapitulatif

Maintien du 12/01/2026 au 18/01/2026

Taux 1

Calcul heure Calcul jour Montant

Montant maintenu : 350 Libellé bulletin : Maintien maladie



BULLETIN DE PAIE					
01/01/2026 au 31/01/2026					
EMPLOYEUR		DOSSIER/SALAIRE		EMPLOI	
LA TOURANGEL		1720 / 02		Commercial	
Allée des roses		N° SECURITE SOCIALE		QUALIFICATION-COEFFICIENT	
13400 AUBAGNE		1750413			
Siret / Ape : 25814736200002		Date d'entrée : 01/01/2026		sortie : ancienneté : 01/01/2026	
CONVENTION COLLECTIVE					
9999 - Absence de C. C. / Durée des congés payés : code du travail, art.L.3141-3 à L.3141-20 / Durée du préavis : code du travail, art. L.1221-1 à L.1221-5					
SALAIRE					
DA STEVinvent					
52 Allée des Pommiers					
37000 TOURS					
Cotisations et contributions sociales			Part employeur		
	Base	Taux salarial	Part salarié	Taux	Montant
Salaire de base	151,67	13,1805	2 000,00		
Maladie du 12/01/2026 au 18/01/2026	-35,00	12,0870	-454,55		
Maintien maladie			350,00		
TOTAL BRUT ET CALCUL PLAFOND			1 895,45		

FICHE DE SYNTHÈSE

MAINTIEN DE SALAIRE MANUEL

Pour déterminer le montant des **IJ brutes** à déduire du **maintien de salaire**, deux méthodes sont proposées :

- Le calcul journalier
- La saisie du montant

IJ Brutes

Calcul jour Montant

IJ Brute journalière : 32,88 Nombre jours maintenues avec IJ : 11

Pour un calcul en **Jour**, renseigner le montant de l'**IJ brute journalière** et le **Nombre de jours maintenus avec les IJ**.

Exemple :

Un salarié travaillant **35** heures par semaine, avec un salaire brut de **2 000 €**, est en arrêt maladie du **05/01/2026** au **18/01/2026**. Il bénéficie d'un maintien de salaire à **100 %**, avec un jour de carence. L'indemnité journalière de **32,88 €** est versée pendant **11** jours.

Ajout d'un maintien de salaire

Création > **Maintien de salaire** > Subrogation > PMSS Proratisé > Garantie sur le net >

Maintien du 05/01/2026 au 18/01/2026

Taux 1

Calcul heure Calcul jour Montant

Taux de maintien (%) : 100 Libellé bulletin : Maintien maladie

Nombre d'heures maintenues : 63

H.S. structurelles maintenues T1 :

Taux 2

Calcul heure Calcul jour Montant

Libellé bulletin : Maintien maladie

IJ Brutes

Calcul jour Montant

IJ Brute journalière : 32,88 Nombre jours maintenues avec IJ : 11

BULLETIN DE PAIE							
01/01/2026 au 31/01/2026							
EMPLOYEUR		DOSSIER/SALAIRE		EMPLOI			
LA TOURANGEL		17 20 / 02		Commercial			
Allée des roses		N° SECURITE SOCIALE		QUALIFICATION-COEFFICIENT			
13400 AUBAGNE		17 50413					
Siret / Ape : 25 814 738 200 002		Date d'entrée : 01/01/2026		sortie : ancienneté : 01/01/2026			
SALAIRE							
DA STEVinvent							
52 Allée des Pommiers							
37000 TOURS							
Cotisations et contributions sociales			Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur	
Salaire de base			151,67	13,1885	2 000,00		
USS Brutes			-11,00	32,8800	-361,68		
Maladie du 05/01/2026 au 18/01/2026			-70,00	12,9870	-909,09		
Maintien maladie			63,00		818,18		
TOTAL BRUT ET CALCUL PLAFOND					1 547,41		

Calcul du maintien : $2000 / 154 \times 100 \% \times 63 = 818,18$

Calcul du montant des IJ brutes : $32,88 \times 11 = 361,68$

FICHE DE SYNTHÈSE

MAINTIEN DE SALAIRE MANUEL

Il est également possible de renseigner directement le montant total de l'**IJ brute** perçue :

IJ Brutes 

Calcul jour Montant

Montant maintenu :



BULLETIN DE PAIE					
01/01/2026 au 31/01/2026					
EMPLOYEUR		DOSSIER/SALAIRE		EMPLOI	
LA TOURANGEL		1720/02		Commercial	
Allée des roses		N° SECURITE SOCIALE		QUALIFICATION-COEFFICIENT	
13400 AUBAGNE		1750413			
Siret / Ape : 25814738200002		Date d'entrée : 01/01/2026		sortie : ancienneté : 01/01/2026	
CONVENTION COLLECTIVE					
9999 - Absence de C.C./Durée des congés payés : code du travail, art.L.3141-3 à L.3141-20/ Durée du préavis : code du travail, art. L.1231-1 à L.1231-5					
SALAIRE					
DA STE Virvent					
52 Allée des Pommiers					
37000 TOURS					
Cotisations et contributions sociales			Part employeur		
	Base	Taux salarial	Part salarié	Taux	Montant
Salaires de base	151,67	13,1805	2 000,00		
ISS Brutes			-361,68		
Maladie du 05/01/2026 au 18/01/2026	-70,00	12,9870	-909,09		
Maintien maladie	63,00		818,18		
TOTAL BRUT ET CALCUL PLAFOND			1 547,41		



FICHE DE SYNTHÈSE

MAINTIEN DE SALAIRE MANUEL

Subrogation

Dans le cadre d'un arrêt de travail avec **maintien de salaire**, total ou partiel, l'employeur peut recourir à la subrogation des **IJSS**. Il verse alors au salarié le montant des **indemnités journalières nettes** et en perçoit directement le remboursement.

Ajout d'un maintien de salaire

Création > Maintien de salaire > **Subrogation** > PMSS Proratisé > Garantie sur le net > Récapitulatif

Maintien du 05/01/2026 au 18/01/2026

IJ Nettes

Calcul jour Montant

IJ Nette journalière : 30,67

Nombre jours subrogés : 11

Traitement PAS des IJ Nettes

Calcul jour Montant

IJ Nette journalière : 31,63

Nombre de jours subrogés soumis au PAS : 11

Dans le cas où la coche **Montant** est sélectionnée, renseigner le montant total des **IJ subrogés**.

Pour un calcul en **Jour**, saisir le montant journalier de l'**IJ nette** ainsi que le **Nombre de jours subrogés**.

Afin d'appliquer le **Prélèvement à la source** sur les **IJSS** reversées au salarié, renseigner le **montant net journalier** ainsi que le **nombre de jours subrogés soumis au PAS**.

Le montant de l'**IJ nette journalière**, perçu durant **11** jours, est de **30,67 €**. Soit $32,88 \times 93,30 \% \times 11$.

Le montant de l'**IJ nette journalière soumis au PAS** durant **11** jours est de **31,63 €**. Soit $(32,88 - (32,88 \times 3,80\%)) \times 11$.

FICHE DE SYNTHÈSE

MAINTIEN DE SALAIRE MANUEL

Les montants sont repris dans le bulletin :

BULLETIN DE PAIE 01/01/2026 au 31/01/2026						
EMPLOYEUR		DOSSIER/SALAIRE		EMPLOI		
LA TOURANGEL Allée des roses 13400 AUBAGNE Siret / Ape : 25814738200002		1720 / 02		Commercial		
CONVENTION COLLECTIVE		N° SECURITE SOCIALE		QUALIFICATION-COEFFICIENT		
9999 - Absence de C. C. / Durée des congés payés : code du travail, art. L. 3141-3 à L. 3141-20 / Durée du préavis : code du travail, art. L. 1251-1 à L. 1251-5		1750413				
		Date d'entrée : 01/01/2026		sortie : ancienneté : 01/01/2026		
		SALAIRE				
		DATE Vinvent				
		52 Allée des Pommiers				
		37000 TOURS				
Cotisations et contributions sociales		Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur	
					Taux	Montant
Salaire de base		151,67	13,1805	2 000,00		
USS Brutes				-361,68		
Maladie du 05/01/2026 au 18/01/2026	-70,00		12,0870	-909,09		
Maintien maladie	63,00			818,18		
TOTAL BRUT ET CALCUL PLAFOND				1 547,41		
SANTÉ						
Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1 547,41				13,0000	201,16
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES	1 547,41				1,2000	18,57
RETRAITE						
Sécurité Sociale plafonnée	1 547,41		0,0000	108,77	8,5500	132,30
Sécurité Sociale déplafonnée	1 547,41		0,4000	6,19	2,1100	32,65
Complémentaire Tranche 1	1 547,41		4,0100	62,05	0,0100	93,00
FAMILLE	1 547,41				5,2500	81,24
ASSURANCE CHÔMAGE	1 547,41				4,2500	65,77
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR	1 547,41				1,0400	25,47
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1 520,33		0,8000	103,38		
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1 520,33		2,9000	44,09		
EXONERATIONS, ECARTS ET ALLEGEMENTS						486,97
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				322,48		163,19
USS Nettes		11,00		30,0700		337,37
NET SOCIAL					1 562,30	
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU					1 562,30	
Impôt sur le revenu	Base	Taux non personnalisé			Montant	Cumul annuel
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1 616,88	0,00			0,00	0,00
Montant net des heures compl/suppl exonérées					0,00	0,00

FICHE DE SYNTHÈSE

MAINTIEN DE SALAIRE MANUEL

PMSS proratisé

Proratiser le plafond en saisissant directement le montant à appliquer dans le bulletin :

Ajout d'un maintien de salaire ×

Création > Maintien de salaire > Subrogation > **PMSS Proratisé** > Garantie sur le net > Récapitulatif

Maintien du 05/01/2026 au 18/01/2026

PMSS Proratisé 🗑️

Montant :

Garantie sur le net

Lorsque le total des indemnités dépasse le salaire net habituel, saisir le montant à déduire afin d'ajuster la rémunération au niveau de référence.

Ajout d'un maintien de salaire ×

Création > Maintien de salaire > Subrogation > PMSS Proratisé > **Garantie sur le net** > Récapitulatif

Garantie sur le net 🗑️

Montant :

FICHE DE SYNTHÈSE

MAINTIEN DE SALAIRE MANUEL

Exemple :

Un salarié travaillant **35** heures par semaine, rémunéré **2 000 €** brut, est en arrêt suite à un accident du travail du **01/12/2025** au **11/01/2026**. Il perçoit un maintien de salaire à **100 %**. Une fois le montant à déduire renseigné, celui-ci s'applique sur le bulletin :

BULLETIN DE PAIE						
01/01/2026 au 31/01/2026						
EMPLOYEUR	DOSSIER/SALARIE		EMPLOI			
LA TOURANGEL	1720 / 02		Commercial			
Allée des roses	N° SECURITE SOCIALE		QUALIFICATION-COEFFICIENT			
13400 AUBAGNE	1750413					
Siret / Ape : 25814738200002	Date d'entrée	01/01/2026	sortie	ancienneté 01/01/2026		
CONVENTION COLLECTIVE						
9999 - Absence de C. C. / Durée des congés payés : code du travail, art. L. 3141-3 à L. 3141-20 / Durée du préavis : code du travail, art. L. 1221-1 à L. 1221-5						
SALARIE						
DATE Vincent						
52 Allée des Pommiers						
37000 TOURS						
Cotisations et contributions sociales		Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur	
					Taux	Montant
Salaire de base		151,67	13,1865	2 000,00		
USS Brutes		-11,00	51,0400	-571,34		
Garantie sur le net				-205,25		
Absence Congé suite à accident de travail ou de service Congé suite à accident de travail ou de service du 01/01/2026 au 11/01/2026		-42,00	12,0870	-545,45		
Maintien maladie		7,00	02,2000	646,03		
TOTAL BRUT ET CALCUL PLAFOND				1 323,99		
SANTÉ						
Sécurité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès		1 323,99			13,0000	172,12
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSION		1 323,99			1,2000	15,89
RETRAITÉ						
Sécurité Sociale plafonnée		1 323,99	0,0000	91,36	8,5500	113,20
Sécurité Sociale déplafonnée		1 323,99	0,4000	5,30	2,1100	27,94
Complémentaire Tranche 1		1 323,99	4,0100	53,10	0,0100	79,57
FAMILLE						
ASSURANCE CHÔMAGE		1 323,99			5,2500	69,51
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR		1 323,99			4,2500	56,27
CSG déductible de l'impôt sur le revenu		1 314,72	0,8000	89,40	1,0400	21,78
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu		1 314,72	2,0000	38,12		
EXONERATIONS, ECRETEMENTS ET ALLEGEMENTS						416,68
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				277,28		139,62
USS Nettes		11,00	48,4000	533,06		
AUTRES RUBRIQUES NON AFFECTÉES				13,90		
NET SOCIAL					1 579,77	
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU					1 593,67	

FICHE DE SYNTHÈSE

MAINTIEN DE SALAIRE MANUEL




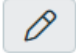
Récapitulatif



Un récapitulatif reprenant l'ensemble des données renseignées apparaît.

Ajout d'un maintien de salaire ×

Création > Maintien de salaire > Subrogation > PMSS Proratisé > Garantie sur le net > **Récapitulatif**

Maintien du 01/01/2026 au 11/01/2026

Maintien de salaire Maintien taux 1 : 7 jr x 100 Maintien taux 2 : - IJ Brutes : 571.34	
Subrogation IJ Nettes : 533.06 IJ Nettes soumises au PAS: 274.81	
PMSS : -	
Garantie sur le net : -205.25	

 Supprimer ← Précédent ** Enregistrer** ✕ Annuler

Cliquer sur cet icône pour modifier les valeurs saisies.

Une fois les informations contrôlées, cliquer sur **Enregistrer**.